



# Compostage Info



## La petite histoire du compostage...

Une question  
Un conseil sur le compostage :  
[www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr) - rubrique compostage  
[compost@sietrem.fr](mailto:compost@sietrem.fr)

### Qu'est ce que le compostage ?

Connu depuis l'antiquité comme une transformation naturelle de la matière organique en humus destiné à fertiliser le sol, le compostage recouvre les phénomènes de décomposition biologique et d'altération des matières organiques par les bactéries et de nombreux autres organismes (champignons, insectes, vers ...). Le résultat se retrouve sous forme de compost ou d'humus, de couleur foncée, à la fois riche en éléments nutritifs et en capacité d'amélioration de la structure du sol. Chacun de nous peut reprendre ce principe au fond de son jardin et faire son propre fertilisant. La qualité de votre sol sera amélioré avec un engrais naturel et gratuit.



### Pourquoi composter ?

Composée en moyenne de 57% de déchets biodégradables, le compostage permet de réduire le poids et le volume de notre poubelle. En diminuant les quantités de déchets déposés habituellement à la collecte des ordures ménagères au profit du compostage, vous protégez l'environnement tout en fabriquant un fertilisant efficace, naturel et gratuit.

### Les bienfaits du compost

Agissant sur le long terme, le compost renforce le stock d'humus du sol qui, en se dégradant lentement, nourrit les plantes de façon continue. Le compost permet également d'améliorer les propriétés physiques du sol : plus grumeleux, ce dernier est plus facile à travailler, il laisse aussi passer l'air et retient mieux l'eau. Son utilisation régulière permet de fertiliser durablement les sols agricoles, tout en limitant les pertes d'éléments minéraux (comme les nitrates) par lessivage. Cela constitue un atout supplémentaire pour la protection de l'environnement.



### Une pratique ancienne et reconnue



En remarquant que les cultures étaient plus résistantes lorsqu'elles poussaient à proximité de fumier et de végétaux en décomposition, nos ancêtres ont transmis de générations en générations

les bienfaits du processus naturel du compostage. Au milieu des années 80, les premières municipalités ont distribué des composteurs aux foyers qui le souhaitaient pour la récupération des déchets organiques issus de la cuisine et du jardin.



## Un conseil, une question, une réponse !



Retrouvez sur [www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr), à la rubrique «les conseils de vos voisins», quelques suggestions et idées pour avoir un compost de qualité. Experts ou débutants, c'est en échangeant vos petites astuces et vos petits désagréments que le compostage s'apprend !

### Quelques conseils et bonnes idées de vos voisins :

«Si vous produisez un même type de déchets en grande quantité, ne mettez pas tout en même temps dans le composteur. Cela risque de l'étouffer et d'engendrer de mauvaises odeurs. Jetez les plutôt en petites quantités. » [Lagny sur Marne](#)

«Je déconseille le lancement du compost lorsqu'il gèle. Le processus ne démarre pas. En revanche, sur un compost déjà en place vous pouvez y ajouter de la matière même si il gèle. » [Chanteloup en Brie](#)

«Votre composteur sent mauvais : Déposez une pelleté de sciures ou de petits copeaux de bois. » [Guermantes](#)



«Pour tester mon compost, je sème des graines de laitue dans un pot rempli de compost. Si les graines germent mal ou pas du tout, je sais alors que mon compost n'est pas complètement mûr. » [Chanteloup en Brie](#)

«Depuis que je jette tous mes déchets de cuisine fermentescibles au compost, le volume de ma poubelle a diminué d'un tiers. » [Bussy Saint Martin](#)

«Branches et feuilles de noyer, maronnier, chêne, conifère ne se jettent pas dans le composteur. Evitez aussi d'y mettre les fanes de tomates malades. » [Chalifert](#)



La question d'un habitant : *La collectivité pourrait-elle mettre une benne pour les gros déchets verts à destination des habitants ou bien mettre en place un compostage*



*La mise à disposition d'une benne libre d'accès serait source de dépôts sauvages ou de dépôts non conformes. De plus, aucune garantie ne nous assurerait que la benne soit uniquement utilisée par les habitants. Or, ce sont eux qui supporteraient le coût de ce service. La mise en place d'un centre de compostage serait également source de dépôts sauvages et non conformes, ce qui engendrerait un compost de mauvaise qualité. Cette plateforme demanderait également la présence de personnel, soit des coûts supplémentaires pour les usagers.*

Une filière en pleine expansion !  
\* Entre 1992 et 2006, près de 500 collectivités locales ont mené des opérations de promotion du compostage domestique.  
\* Déjà plus de 800 000 composteurs ont été distribués en France et financés partiellement par l'ADEME.